

Groupe de pratiques professionnelles
N° 77-3

Thème de travail :

L'absentéisme

Sujet :

*Comment harmoniser des pratiques,
pour des problématiques
d'établissement différentes ?*

Sommaire :

- 1 - cadre de travail
- 2 - définition du sujet
- 3 - la communication à l'interne : analyse, production, expérimentation, bilan
- 4 - tableau de bord commun sur l'absentéisme : analyse, production
- 5 - conclusion

1 - Cadre de travail.

Suite à la réunion de mise en œuvre des groupes à Moissy Cramayel, le groupe de pratiques professionnelles s'est organisé sur la base du bassin 1, avec les districts de Meaux et Villeparisis.

Les établissements représentés dans ces réunions ont été :

- LP du Gué à Tresmes - Congis sur Théroouanne (3 CPE)
- collège Montplaisir – Crécy la chapelle
- Collège le Champivert - Crouy sur Ourcq
- Collège Louis Braille - Esbly (2 CPE)
- Collège des Glacis - La Ferté sous Jouarre
- Collège la Rochefoucauld - La Ferté sous Jouarre
- Collège Camille Saint Saens - Lizy sur Ourcq
- Lycée Pierre de Coubertin - Meaux (5 CPE)
- Lycée Jean Vilar - Meaux (2 CPE)
- Lycée Baudelaire - Meaux
- Collège Beaumarchais - Meaux
- Collège Camus - Meaux (2 CPE)
- Collège Dunant - Meaux (2 CPE)
- Collège Parc Frot - Meaux
- Collège de la Dhuis - Nanteuil les Meaux
- Collège du bois de l'enclume - Trilport
- Collège Jean Monod - Villeparisis (2 CPE)

Réunions :

- 21/10/04 : 18 présents
- 16/11/04 : 18 présents
- 27/01/05 : 12 présents (+ 3 invités)
- 22/03/05 : 23 présents
- 19/05/05 :

2 - Définition du sujet

Le district de Meaux est le district le plus touchés par l'absentéisme dans l'Académie de Créteil, et il doit faire l'objet cette année de la mise en place de dispositifs particuliers. Les CPE ont donc pensé intéressant de s'associer à la démarche de réflexion sur ce thème, en collaboration avec l'assemblée des chefs d'établissement.

Dans le thème de l'absentéisme, il apparaît clairement que les problématiques rencontrées sont très variables suivant les établissements. Cependant, afin de pouvoir progresser ensemble dans ce domaine, il paraissait envisageable de définir des procédures communes, et de créer les outils nécessaires.

Deux sujets se sont dégagés :

- la communication sur l'absentéisme à l'interne dans les établissements :

L'absentéisme est un problème d'établissement, qui dépasse largement la seule équipe de vie scolaire. Les professeurs, les services médico-sociaux, sont des partenaires indispensables dans la lutte contre l'absentéisme. Pour optimiser cette synergie, la communication autour de l'absentéisme et de son traitement paraît importante : quelles sont les attentes de chacun des partenaires ? quelle information diffuser sur le travail de la vie scolaire ? quel retour attendre ou suggérer ?

Nous nous proposons donc de faire l'analyse de ces questions, et de créer à la suite un outil permettant d'améliorer cette communication.

- une méthodologie commune d'analyse de l'absentéisme :

Nous constatons une multiplicité des demandes de l'institution et de ses partenaires en termes de statistiques sur l'absentéisme : signalement, quartiers sensibles, etc... Face à ces demandes, chacun utilise les outils dont il dispose, avec des formules de calcul et d'analyse variées. Dès lors, il apparaît difficile d'établir des comparaisons ou de suivre réellement une évolution du phénomène.

Nous nous proposons donc de définir localement un tableau de bord qui permette d'analyser l'absentéisme. Ce tableau de bord pourra nous être commun localement (sur le bassin), et rester constant dans le temps. Il pourra servir de base à une analyse sur l'évolution de l'absentéisme. Il peut aussi y avoir un souci de rendre ce document lisible pour toute l'équipe éducative.

Pour mener ce travail, les partenariats recherchés sont :

- Les animateurs de district des chefs d'établissement : Monsieur MICHEL a été invité à deux reprises pour présenter le dispositif mis en place sur le district de Meaux (nouvelle procédure de signalements, module parental), et pour en dresser un premier bilan en fin d'année scolaire. Le travail envisagé par la réunion des cpe a été présenté aux Chefs d'Etablissement en présence de Monsieur Barrière, Inspecteur d'Académie.
- Concernant la communication interne, c'est le partenariat avec les enseignants qui est recherché. Aussi 3 enseignants ont été invités à participer à nos travaux : un professeur de collège, un professeur de lycée, et un néo-titulaire.

2 - La communication interne

Analyse :

Les professeurs invités ont fait plusieurs remarques :

- souvent ils ne connaissent pas les informations attendues par les cpe,
- ils ne savent pas le travail effectué par la vie scolaire sur l'absentéisme (impression de flou),
- ils ne connaissent pas toujours la « politique » appliquée en matière de lutte contre l'absentéisme dans l'établissement.
- quand ils donnent des informations, il leur manque le retour du travail entrepris,
- ils peuvent n'avoir qu'une vision « partielle » de l'absentéisme d'un élève (en particulier avec les systèmes d'absence par professeur et non par classe)

Les cpe font quant à eux remarquer que :

- le travail entrepris par la vie scolaire sur l'absentéisme est souvent méconnu,
- certaines « lectures » de l'absentéisme sont difficiles à avoir avec les seuls appels (absences perlées, ciblées sur un cours),

Expérimentation proposée :

Nous proposons d'élaborer un récapitulatif hebdomadaire synthétique de l'absentéisme. Ce document sera diffusé aux professeurs principaux (qui pourront le rediffuser auprès de l'équipe pédagogique), et aux services médico-sociaux. Il regroupe

- le nom des élèves absentéistes pour une classe, avec un seuil initial de 2 demi-journées d'absence pour la semaine,
- leur nombre de demi-journées d'absence dans la semaine,
- le traitement engagé par la vie scolaire (courrier, convocation de l'élève, de la famille),
- les observations.

Ce document comporte aussi une partie « retour d'information ».

Le document est diffusé chaque mercredi sur l'absentéisme de la semaine précédente.

Document créé :

Voir en annexe 1

Mise en place de l'expérimentation :

Le dispositif est expérimenté 4 semaines, entre deux réunions du groupe. 6 établissements l'ont testé.

Il ressort de cette expérimentation que

- globalement, le retour des professeurs principaux sur le dispositif est très favorable,
- que le dispositif est l'occasion d'un échange avec les équipes sur l'absentéisme. Il permet d'améliorer la communication y compris purement informelle,
- certains professeurs ont demandé aux cpe ce qu'ils pouvaient faire de ces informations pour les aider à lutter contre l'absentéisme,

Le dispositif paraît donc intéressant, s'il n'est pas trop lourd à mettre en œuvre. Certains des logiciels utilisés (Molière, Pronote) permettent d'éditer automatiquement ce genre de documents, et certains collègues ont donc rapidement utilisé ce moyen.

4 - tableau de bord commun sur l'absentéisme

Analyse

La définition de ce besoin provient de plusieurs constats :

- les demandes de l'institution sont nombreuses et variées, évoluant dans le temps
- les données statistiques fournies proviennent souvent des logiciels, avec une certaine opacité du mode de calcul suivant les logiciels utilisés (les taux d'absentéisme GEP semblent très différents de Pronote ou Molière),
- il existe peu d'indicateurs communs et stables dans le temps pour envisager d'étudier l'absentéisme.

La discussion donne lieu à un échange sur la notion d'absentéisme. Tout le monde n'interprète pas de la même manière certaines absences (cas de l'infirmerie, des exclusions de cours).

Aussi, il est prévu de créer un document simple, commun localement à tous les établissements, et qui puisse être conservé dans le temps. Ce document devra aussi être conçu de sorte de pouvoir être lisible par toute l'équipe pédagogique.

Le document pourrait être établi mensuellement, pour tout l'établissement. Il est envisageable de le décliner aussi par niveaux de classes, ou par classes.

Il regrouperait :

- un taux d'absentéisme fort : il s'agit de l'ensemble des absences, hors voyages scolaires, convocations internes, stages (chacun s'accorde à dire qu'il ne s'agit pas d'absentéisme, mais ces absences sont en général enregistrées par souci d'éviter des courriers intempestifs aux familles),
- un taux d'absentéisme faible : il s'agit des absences hors infirmerie et exclusions de cours,
- la répartition des absences par motif,
- le nombre mensuel de signalements,
- le seuil de signalement effectif (cas des lycées en particulier),
- le nombre de retards journaliers moyen.

Document produit :

voir en annexe

Expérimentation :

L'expérimentation est prévue sur le groupe en fin d'année scolaire, avec un premier bilan lors de la dernière réunion

5 - Conclusion

Concernant les sujets de travail choisis, le groupe est parvenu à la production des deux documents prévus. Ces deux documents n'avaient pas pour but de donner des « techniques » nouvelles de lutte contre l'absentéisme, mais d'optimiser l'efficacité du travail mené en regroupant les énergies dans l'établissement ou même entre les établissements.

L'objectif de renforcer la communication avec les équipes enseignantes a été en tous cas atteint.

D'une manière plus générale, ce groupe de pratique professionnelle a bien fonctionné :

- le nombre de participants a permis un travail agréable et efficace, avec une grande diversité des points de vues,
- les participants au groupe, issus pour la plupart de l'ancien point rencontre, ont l'habitude de travailler ensemble,
- des projets de travail ont déjà été envisagés pour l'an prochain : harmonisation des motifs d'absence pour des études comparatives, travail statistique sur les absences avec la définitions de typologies d'absentéisme de classe, rencontre avec les partenaires impliqués dans la lutte contre l'absentéisme (UAS, PJJ, ...). Ces sujets seront à confirmer ou non à la rentrée,
- la vie de ce « réseau local » des cpe nous paraît absolument primordiale. Elle est la seule occasion pour les nouveaux comme les plus anciens de connaître les collègues des établissements environnant, avec tout l'intérêt qui s'y trouve en terme d'efficacité, d'échange d'information, de visibilité d'une cohérence entre les établissements,